

Bulletin d'adhésion Syndicat Sud éducation Alsace

Année : 20...../20.....

Salaire mensuel	Cotisation	Crédit d'impôt	Salaire mensuel	Cotisation	Crédit d'impôt
- SMIC	15 €	10 €	+ de 2525 €	300 €	198 €
+ de 1400 €	96 €	63 €	+ de 2600 €	318 €	210 €
+ de 1475 €	106 €	70 €	+ de 2675 €	336 €	222 €
+ de 1550 €	117 €	77 €	+ de 2750 €	355 €	234 €
+ de 1625 €	128 €	84 €	+ de 2825 €	374 €	247 €
+ de 1700 €	140 €	92 €	+ de 2900 €	394 €	260 €
+ de 1775 €	152 €	100 €	+ de 2975 €	414 €	273 €
+ de 1850 €	164 €	108 €	+ de 3050 €	434 €	287 €
+ de 1925 €	177 €	117 €	+ de 3125 €	456 €	301 €
+ de 2000 €	191 €	126 €	+ de 3200 €	477 €	315 €
+ de 2075 €	205 €	135 €	+ de 3275 €	499 €	330 €
+ de 2150 €	220 €	145 €	+ de 3350 €	522 €	345 €
+ de 2225 €	235 €	155 €	+ de 3425 €	545 €	360 €
+ de 2300 €	251 €	165 €	+ de 3500 €	569 €	375 €
+ de 2375 €	267 €	176 €	Au-delà, ajouter 25 € par tranche de 75 €		
+ de 2450 €	283 €	187 €			
Cotisation AED/AESH/précaire : 15 € (Crédit d'impôt de 10 €)					

Le syndicat ne vit que des cotisations de ses adhérent·e·s. Celles-ci nous permettent de subvenir aux besoins du syndicat (tracts, solidarité financière, etc...).

La question financière ne doit pas être un obstacle à l'adhésion : versez ce que vous pouvez, ou ce qui vous semble approprié en fonction de votre situation.

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

.....

Code postal : Ville :

Tél :

E-Mail :

Status, corps, grade, discipline... :

.....

.....

Établissement d'exercice

Type (Collège, LP, lycée, école, université...) et nom :

.....

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Montant de la cotisation annuelle (voir grille) :

payée en : 1 fois 2 fois 3 fois fois

Si vous choisissez de payer en plusieurs fois, envoyez tous vos chèques dès maintenant (en indiquant la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque, votre dernier chèque doit être encaissable au plus tard le 31 août de l'année scolaire en cours) à l'ordre de **SUD éducation Alsace**.

Par virement : IBAN : FR76 3008 7330 2000 0202 2100 142 BIC : CMCIFRPP

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique merci de le signaler et de joindre un RIB. N'oubliez pas d'indiquer le montant de votre cotisation, le nombre de prélèvements et de remplir l'autorisation de prélèvement en page 3.

➤ Je souhaite régler par prélèvement automatique (Complété la page 3)

J'autorise Sud éducation Alsace à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78 Informatique et Liberté. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud Éducation Alsace.

Date :

Signature :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SYNDICAT SUD ÉDUCATION ALSACE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SYNDICAT SUD ÉDUCATION ALSACE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Coordonnées du débiteur

M. / MME.

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

IBAN :

BIC :

Coordonnées du créancier

SYNDICAT SUD EDUCATION ALSACE CHEZ SOLIDAIRE ALSACE
MAISON DES SYNDICATS - 1 RUE SEDILLOT - 67000 STRASBOURG - France

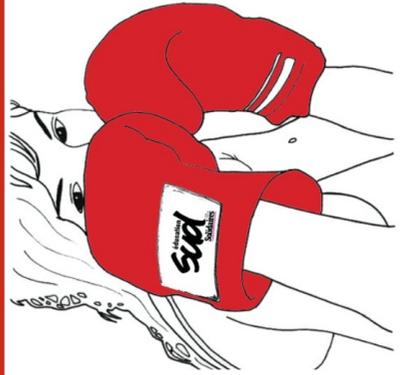
A, Le

Signature du débiteur

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**SE SYNDIQUER POUR : S'INFORMER, S'ORGANISER, DÉCIDER,
AGIR COLLECTIVEMENT, RÉSISTER, ...**

POUR DÉFENDRE SES DROITS ET POUR EN GAGNER DES NOUVEAUX !



**POUR CONSTRUIRE UNE AUTRE ÉCOLE ET
UNE AUTRE SOCIÉTÉ !**

Adhérer : <https://www.sudeducalsace.info/spip.php?rubrique27>

Nous contacter : contact.sudeducalsace@gmail.com

